SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU SAMEDI 14 JANVIER 2017

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence de Mme le Pr Jacqueline Vons, président de la SFHM, le samedi 14 janvier 2017 à 14h30, dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté, 12, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris.

1) Rappel de la dernière séance du 17 décembre 2016 :

Séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence conjointe du Pr Jacqueline Vons, Président de la SFHM, et du Médecin général inspecteur François Pons, Directeur de l'École du Val-de-Grâce.

Communications présentées :

Daniel Droixhe : Fourcroy, historien du traitement du cancer dans l'Encyclopédie méthodique.

Philippe Guillet : La nathomie selon Galien.

Jean Deleuze : La sauvegarde des musées d'histoire de la médecine.

Alain Bugnicourt : La mortalité militaire à l'hôpital de Boulogne/Mer au XVIIIème.

2) Élection

- Mme Lara de Mérode, Musée de la Médecine, 808, Route de Lennik, 1070 Bruxelles. Parrains : Jacqueline Vons et Philippe Albou.
- Dr Jean-Pierre Fournier, 6, rue du Général de Castelnau, 75015 Paris. Parrains : Pr Danielle Gourevitch et Dr Philippe Guillet.
- Dr Jean-Marie Mouthon, 36 bis rue des Pierrelais, 92320 Châtillon. Parrains : Guy Cobolet et Jacqueline Vons.

3) Candidature

- M. Jamel El Hadj, 165, rue de Verquin. Résidence Azalées, C78, 62400, Béthune.
  M. Jamel El Hadj, chercheur au Centre Norbert Elias à Marseille, s'intéresse particulièrement à l'histoire des chirurgiens à Marseille, et à l'histoire de la peste à Marseille et en Méditerranée, entre le XVIIème et le XIXème siècle. Il a publié plusieurs travaux, dont "Les chirurgiens de nation" et le système anti-peste marseillais en méditerranée, XVIIème-XVIIIème siècles", *Arab historical review for ottoman studies* (2014) et "La collection des instruments de chirurgie au musée de l'histoire de Marseille : l'usage des instruments en temps de peste", *Clystère*, n° 40, mai, 2015. Parrains : Jean-Jacques Ferrandis et Philippe Albou.

4) Livres récents

- Bernard Hoerni - *Une vie pour une autre vie*, Éd. Glyphe, Paris, 2016.

- Guy Ducourthial - *Flore médicale des signatures (XVIème - XVIIème siècles)*, Éd. L'Harmattan, Paris, 2016, 672 p. (prix : 52 €).

- Norbert Gualde - *Les épidémies racontées par la littérature*, L'Harmattan, Paris, 2016.

- Denis Hannotin - *Chirurgien de Napoléon III : Auguste Nélaton (1807-1873) ou La Guerre de 70 aurait-elle pu être évitée ?* L'Harmattan, Partis, 2016.

5) Communications

- **Jacques Battin** : *Xavier Arnozan (1852- 1928). Médecin hospitalier, édile et personnage de roman.*

Interne des hôpitaux de Bordeaux, puis de Paris, il s'y initie à la dermato-syphiligraphie qu'il enseignera à son retour, muni de l'agrégation. Après la chaire de thérapeutique, il donne sa mesure dans celle de médecine interne, où lui succédera Pierre Mauriac.

Alliant l'humanisme à l'art médical, il défendit la santé publique et les hôpitaux comme adjoint au maire. Membre de l'académie de médecine, son nom a été donné au Pavé des Chartrons, haut lieu du négoce du vin et à un hôpital. François Mauriac le cite dans ses romans comme le consultant renommé et compatissant, auquel on s'adresse en dernier recours. Le médecin du *Désert de l'amour* est composé d'Arnozan et de Pierre Mauriac, lequel s'était impliqué dans l'extraction de l'insuline pour sauver les diabétiques, tant il est vrai que la fiction se nourrit de la réalité.

Interventions : Pr Dupouy, M. Trépardoux, Dr Ségal.

- **Jacqueline Vons** : *Une brève description de la* domus anatomica *de Copenhague par Thomas Bartholin (1662)*.

En 1662 le médecin danois Thomas Bartholin publie une brève description de la "maison d'anatomie" de Copenhague ; il s'agit d'un document exceptionnel qui montre le théâtre anatomique lui-même et ses "coulisses" avec leur aménagement et leur fonction. L'auteur dresse également l'inventaire d'importantes collections anatomiques (hommes et animaux) réunies au premier étage de la maison ou constituant son musée personnel.

Interventions : Pr Battin, Drs Ségal et Albou, M. Trépardoux.

- **Dominique Mabin** : *À la recherche du Professeur Cottard*.

Interventions : Pr Battin, M. Trépardoux.

- **Renaud Adam** : *La circulation du livre médical dans les anciens Pays-Bas au second tiers du XVIème siècle*.

Interventions : Pr Battin, Drs Ségal et Derquenne.

La séance est levée à 16 h 45.

La prochaine séance, le samedi 25 février 2017, à l'ancienne Faculté de médecine de Paris, débutera par l'Assemblée générale de la SFHM.

Jacques Monet,
Secrétaire de séance

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU SAMEDI 25 FEVRIER 2017

Après avoir accueilli les membres présents, Madame le Pr Jacqueline Vons, président de la SFHM, ouvre l'Assemblée générale ordinaire, dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté, 12, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris.

Assemblée générale ordinaire annuelle

Membres excusés ayant envoyé un pouvoir : Philippe Albou, Fernando de Amorim, Henri Baudequin, Evelyne Berriot-Salvadore, Jean-José Boutaric, Jacqueline Carolus, Jean-Pierre Caumon, Pierre Charon, Guy Cobolet, Christophe Destrieux, Jean Dupouy-Camet, François Fardeau, Jean-Jacques Ferrandis, Bernard Hoerni, Marianna Karamanou, Magdalena Kozluk, Pierre Labrude, Jean Lazare, Marie-Hélène Marganne, René Matignon, Jacques Meillet, Patrice Queneau, Micheline Ruel-Kellermann, Michel Sardet, René Van Tiggelen, Louis-Marie Terrier, Benoit Vesselle, Patrick Vincelet, Olivier Walusinski, Hervé Watier.

Rapport moral pour l'année 2016

Lecture du rapport moral 2016 par Mme le Pr Jacqueline Vons, en l'absence du Dr Philippe Albou, secrétaire général :

Madame le Président, Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

À l'issue de la huitième année de mon mandat comme secrétaire général de la *Société Française d'Histoire de la Médecine*, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport moral de notre société pour l'année 2016. Je voudrais commencer par signaler le très bon travail accompli depuis un an sous l'autorité de notre président, Mme le Pr Jacqueline Vons, dont les qualités scientifiques et humanistes sont pour moi la source d'une collaboration particulièrement agréable et enrichissante. Je saluerai aussi l'ensemble des membres du Bureau, sans qui la Société ne saurait fonctionner, et en particulier Jacques Monet, secrétaire de séance et directeur du Comité de lecture et de programmation, Jean-François Hutin, trésorier, et Danielle Gourevitch, responsable déléguée à la publication. J'en arrive maintenant au rapport moral pour l'année 2016 :

Évolution des effectifs

Au 31 décembre 2016, la Société comptait 360 membres actifs (372 fin 2015 et 395 fin 2014) dont 248 étaient également abonnés à la revue. Il y avait au total 315 abonnés à la revue (329 fin 2015 et 346 fin 2014), dont 68 abonnés non membres. On comptait 4 membres bénéficiant du tarif étudiant (2 en 2015). Nous avons eu à déplorer en 2016 le décès porté à notre connaissance de deux de nos membres : le Pr Pierre Sevestre et le Dr Jean-Claude Gacouin. Par ailleurs, trois collègues ont démissionné et le Conseil d'administration a procédé en février 2016 à la radiation de 20 membres pour cotisation non payée deux années de suite. Enfin, nous avons élu 15 nouveaux membres en 2016 (23 en 2015). Ces chiffres confirment la tendance à la baisse des effectifs, déjà constatée depuis quelques années, mais notre société reste attractive avec 360 membres actifs et l'arrivée régulière de nouveaux membres.

La SFHM bénéficiaire d'un legs de M. Georges Robert

Nous avons à signaler également le décès de M. Georges Robert, survenu le 30 octobre 2015, dont nous n'avons eu connaissance qu'au début de 2016 par l'intermédiaire de son exécuteur testamentaire qui nous apprenait par la même occasion que Georges Robert, membre de la SFHM depuis 1981 et qui fut également membre de notre conseil d'administration, léguait à la SFHM une somme de 15.000 euros.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 22 octobre 2016, a décidé à l'unanimité d'accepter ce legs. Par ailleurs, pour exprimer la reconnaissance de notre Société, en même temps que pour célébrer la mémoire de Georges Robert, le conseil d'administration a décidé, lors de la même séance, que le "prix de thèse de la SFHM" s'appellera désormais le "prix de thèse d'Histoire de la Médecine Georges Robert" tout en conservant les mêmes modalités d'organisation, avec deux prix annuels : *Prix de thèse ou mémoire,* Mention "Sciences médicales" et *Prix de thèse ou mémoire,* Mention "Sciences Humaines en médecine".

Le Comité de lecture et de programmation

Le *Comité de lecture et de programmation* s'est réuni régulièrement en 2016 autour de Jacques Monet, directeur de ce comité, qui veille à l'application des règles établies pour la réception des sujets et des délais de remise des textes avant la présentation en séance. La composition de ce *Comité* est actuellement la suivante : Pr Jacqueline Vons, M. Francis Trépardoux, Pr Danielle Gourevitch, Pr Jacques Battin, Dr Pierre Thillaud, M. Jacques Monet, Dr Philippe Bonnichon et Dr Pierre Charon.

La revue Histoire des sciences médicales et la e.sfhm

Notre revue *Histoire des sciences médicales* a comporté quatre numéros pour l'année 2016, correspondant à un total de 544 pages. Ces numéros ont été livrés dans des délais

conformes grâce au remarquable travail de coordination effectué par Mme le Pr Danielle Gourevitch, directeur de publication délégué.

La *e-sfhm*, supplément illustré de la revue *Histoire des sciences médicales*, créée en 2015 et en accès libre sur notre site Web, a vu un nouveau numéro en 2016, avec trois articles richement illustrés : Pierre L. Thillaud : *Du Sanatorium… à l'Hôpital marin de Hendaye (1899-1999*) ; Robert Van Hee : *Le Musée Lambotte à Anvers : Historique et présentation d'un patrimoine médical* ; et Simone Gilgenkrantz : *Occidentalisation de la médecine japonaise d'Edo à Meji. Dissections et anatomie*. Nous espérons développer cette publication en ligne, en passant si possible à deux numéros annuels dès l'année 2017. Les membres de la SFHM peuvent proposer leurs contributions sous la forme de textes illustrés (de 10 à 20 illustrations, ou plus avec l'accord de l'éditeur). Les consignes éditoriales de la *e-sfhm* sont faciles à retrouver sur notre site Web.

Diffusion des informations de la Société sur Internet

Le site Web a été régulièrement réactualisé grâce à Mme Marie Derre et M. Jacques Gana, du service informatique de la BIU Santé, et au soutien constant de son directeur Guy Cobolet, par ailleurs administrateur de la SFHM, et de Jean-François Vincent, responsable du Service d'histoire de la médecine. Les textes de la revue *Histoire des sciences médicales* sont consultables en intégralité pour la période allant de 1967 à 2014, avec un embargo de deux années pleines, comme cela a été décidé par notre conseil d'administration. C'est ainsi que la plupart des publications de la Société Française d'Histoire de la Médecine, depuis 1902, sont désormais consultables en accès libre sur le site internet de la BIU Santé, à l'exception de la période allant de 1951 à 1967 (pour des raisons de droits).

Commission des prix

Les prix de thèse en histoire de la médecine de la SFHM pour l'année 2015 ont été remis lors de la séance du 19 mars 2016, par le Dr Pierre Thillaud, président de la Commission des Prix :

- Mention "Sciences médicales" : Thierry Borrel, *Achille Urbain (1884-1957), de la gloire à l'oubli : un vétérinaire pasteurien au Muséum national d'Histoire naturelle*. Éducation. Université Claude Bernard - Lyon I, 2014 ;

- Mention "Sciences Humaines en médecine" : Frédéric Vagneron, *Aux frontières de la maladie : l'histoire de la grippe pandémique en France (1889-1919)*, sous la direction de Patrice Bourdelais, Thèse de doctorat : Histoire et civilisations : Paris, EHESS : 2015.

Le Prix d'histoire de la médecine, délivré conjointement par l'Académie nationale de médecine et la SFHM, a été remis à Paris, le mardi 20 décembre 2016, lors de la séance solennelle de l'ANM. Il a été décerné à Marie Boissière, pour le livre *Bretonneau. Correspondance d'un médec*in, en trois tomes, paru à Tours, aux Presses universitaires François-Rabelais en 2015. Les rapporteurs de l'ANM et de la SFHM ont souligné la richesse documentaire du travail et la qualité de la méthode scientifique qui a prévalu pour cette édition critique exhaustive.

La composition de la *Commission des prix*, qui avait été renouvelée pour deux ans en février 2016 est la suivante : Mme Jacqueline Vons (président), M. Guy Cobolet (secrétaire), Pr Jacques Battin, Pr Philippe Bonnichon, Dr Alain Ségal et Dr Jean-Marie Le Minor.

Déroulement des séances

Nos séances mensuelles ont rassemblé en moyenne une cinquantaine de collègues. Permettez-moi au nom de tous d'exprimer nos remerciements à monsieur le Président de l'Université Paris Descartes, pour son accueil bienveillant dans cette prestigieuse Salle

du Conseil. Nos remerciements s'adressent également au Directeur de l'École du Val-de-Grâce qui nous accueille régulièrement dans ses murs. En dehors des séances de communications libres, j'évoquerai ici la tenue de trois séances plus particulières :

- Le colloque *Médecine et Littérature* qui s'est tenu à Meaux les 20 et 21 mai 2016, organisé par notre ami Pierre Charon, a tenu toutes ses promesses tant sur le plan de la qualité des communications (que vous pouvez lire dans la revue *Histoire des sciences médicales*, n° 3, 2016) que sur le plan convivial avec un déjeuner particulièrement agréable sur une péniche au bord de la Marne, et l'intronisation de cinq de nos membres dans la Confrérie du Brie de Meaux ;

- La séance du Samedi 11 juin 2016 fut l'occasion d'évoquer la mémoire de notre collègue Michel Gourevitch (1930-2015), avec un éloge prononcé par le Dr Michel Caire, puis la projection du film *Aurelia* d'Anne Dastrée (1964), d'après une nouvelle de Gérard de Nerval. Deux exposés complétaient cette séance d'hommage à notre collègue : *Édouard Toulouse, consultant psychiatrique des frères romanciers Paul et Victor Margueritte*, par Danielle Gourevitch, et quelques *Propos sur la liste nominative de saints médecins proposée par Abraham Bzowski en 1621*, par Alain Ségal ;

- Le 19 novembre 2016 a été organisée une séance sur le thème "Guy Patin et son temps", à la suite de la mise en ligne de la Correspondance française de Guy Patin, un travail éditorial remarquable dû à Loïc Capron en collaboration avec la BIU Santé. Cette séance a donné lieu à quatre communications (publiées dans *Histoire des sciences médicales,* n° 4, 2016) : - Loïc Capron, *Pourquoi publier en accès libre sur internet une contribution majeure à l'Histoire de la médecine au XVIIème siècle ?* ; - Jacqueline Vons, *Guy Patin : une exception parmi les médecins du Collège royal au XVIIème siècle ?* ; - Philippe Albou, *Guy Patin et son martyrologe de l'antimoine* ; - Magdalena Kozluk, *La polémique au service d'un régime de santé : le cas de Guy Patin*.

Conditions d'adhésion et d'abonnement

Le conseil d'administration réuni ce matin a décidé de maintenir au même prix pour un an supplémentaire (soit l'année 2018), la cotisation annuelle comme membre et le montant de l'abonnement à la revue, qui se déclinent comme suit :

TARIF 2018	**Cotisation seule**	**Abonnement seul**	**Cotisation et Abonnement**
Particulier Union Européenne	50 €	85 €	135 €
Particulier autres pays	50 €	90 €	140 €
Étudiant < 28 ans	25 €	40 €	65 €
Donateur	100 €	90 €	190 €
Institution Union Européenne	/	120 €	
Institution autres pays	/	130 €	
Retard (par année)	50 €	85 €	135 €
Prix de vente au numéro	UE 30 € - Autres pays 30 € + frais d'envoi		

Il est précisé que la cotisation comme membre est due par tous les sociétaires, quel que soit le mode de convocation (par courrier ou par Internet) ; les tarifs réduits destinés aux étudiants sont limités à 28 ans révolus.

Résultat des élections pour le renouvellement par tiers du Conseil d'administration

Les élections au Conseil d'administration, qui se sont déroulées fin 2016, avec un dépouillement à la BIU Santé le 17 janvier 2017, ont donné les résultats suivants : sur 133 votes validés, les collègues suivants ont été élus ou réélus (par ordre alphabétique) : Jean-José Boutaric, André-Julien Fabre, Claude Gaudiot, Jean-François Hutin, Magdalena Kozluk, Alain Ségal, Francis Trépardoux et Jacqueline Vons. Le Bureau tient à remercier l'ensemble des candidats, élus ou non, pour leur démarche de candidature, témoignage de leur attachement aux travaux et à l'avenir de notre Société.

Pour conclure, permettez-moi de vous adresser mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous n'avez cessé jusqu'ici de m'accorder.

Rapport financier, par le Dr Jean-François Hutin, trésorier et le Dr Jacques Chevallier, trésorier-adjoint

Il résulte du bilan 2016 un résultat d'exploitation de 19107 euros et un résultat net de 20585 euros, soit une augmentation de 15092 euros par rapport à l'année 2015 (5493 euros). Cette augmentation du résultat net est essentiellement liée au legs de 15000 euros du docteur Robert et, pour partie à la vente de médailles (415 euros). En effet si les abonnements sont en légère hausse (21717 contre 20883 euros), les cotisations ont légèrement baissé (11544 contre 12175 euros). Quant aux bénéfices du congrès de Meaux (2035 euros – 1120 euros soit 915 euros) ils sont superposables à ceux du congrès de Liège de 2015 (818 euros), tout comme les dons divers. Enfin, la publication du Livre *La fabrique de Vésale* nous a rapporté 1600 euros, mais en a coûté 1900.

Par ailleurs les autres charges ne montrent pas de différences notables par rapport à l'année dernière. On note une petite augmentation des frais d'appariteurs (6 séances à 72 euros contre 4) et des frais de la revue qui ne comportaient que 3 envois l'année dernière pour les 4 numéros (23598 contre 21468 euros).

La légère augmentation des frais bancaires est à mettre sur le compte d'un piratage de notre compte par un client SFR qui s'était payé un téléphone portable et un abonnement, mais nous avons avec bien du mal récupéré les sommes prélevées avec même un bénéfice de 883,91 euros.

On note une stabilité dans les dépenses concernant la *e-sfhm* (504 contre 516 euros), les honoraires du comptable (1228 contre 1302 euros), les frais postaux, de diffusion et d'élection (2977 contre 2891 euros), la cotisation SPCS (658,40 euros), les prix (1000 euros) et les frais d'assurance (272 contre 267 euros).

Le poste médaille ne concerne cette année que l'envoi et la gravure (34 euros) et non la fabrication comme l'année dernière (984 euros).

Au total les charges externes ont augmenté de 3870 euros alors que nos produits d'exploitation ont augmenté de 18198 euros soit une augmentation de 672 euros si on fait abstraction des 15000 euros du Legs Robert.

Si on note aussi une baisse de la rentabilité de nos placements (594 euros contre 707 euros), cette somme est compensée par les produits exceptionnels provenant de nos déboires avec SFR.

Les actifs circulants se décomposent donc en valeurs mobilières pour 6672 euros (compte sur livret pour 2076 euros et 45 LCL Garanti 100 soit 4635 euros, en légère augmentation de 39 euros) et en disponibilité pour 117192 euros (Livret A 79296 euros -

COMPTE DE RÉSULTATS SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE Durée de l'exercice : 12 mois		
	Exercice N-1 du 01/01/14 au 31/12/14	**Exercice N-1 du 01/01/15 au 31/12/15**
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue (Médaille)	415	
Cotisations	11 544	12 175
Abonnements	21 717,33	20 883,55
Actes Vésale	1 600	
Congrès	2 035	1 345
Dons	398	308
Legs	15 000	
Total produits d'exploitation	**52 909,33**	**34 711,55**
CHARGES D'EXPLOITATION (Charges externes)		
Frais appariteur	432	288
Fournitures administratives	0	0
Honoraires	1 228	1 302
Frais de congrès	1 120	527,10
Revue SFHM	23 598,16	21 468,18
Actes Vésale	1 900,96	21 468,18
E-revue SFHM	504	
Frais de diffusion	1 257,22	2 727,60
Assurances	272,41	267,42
Frais postaux	510,96	164,34
Services bancaires	74,50	30,50
Dons	1 000	500
Cotisation	658,40	658,40
Remise de prix	1 000	1 000
Médailles	34,40	984,08
Frais élections	1 210,90	
Total charges externes	**33 801,91**	**29 932**
Résultat d'exploitation	**19 107,42**	**4 779**
PRODUITS ET CHARGES EXTERNES		
Produits financiers	594,59	707,08
Reprise sur dépréciation		37,80
Différence positive de change		7,67
Produits exceptionnels	883,91	7,67
BENEFICE OU PERTE	**20 585,92**	**5 493**

BILAN SIMPLIFIÉ Durée de l'exercice : 12 mois		
ACTIF	**Exercice clos le 31/12/2016**	**Exercice clos le 31/12/2015**
ACTIF IMMOBILISÉ ACTIF Créances clients	1 075	1 435
Charges constatées d'avance	253,92	249
Valeurs mobilières LCL garanti 100 Cpte livret Intérêts courus CAT et Livret/ Amort. provisionné	 4 635 2 076,31	 4 596 2 072 - 39
Total (I)	**6 672,28**	**6 668**
LCL cpt LCL livret A Caisse	37 896,23 78 296,45 0	17 839,56 78 706,15 383,57
Total (II)	**117 192**	**96 545**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	**125 193**	**104 898**
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES Capital social Report à nouveau Résultat de l'exercice	 32 252 61 753,68 20 585,92	 32 252 58 260,64 5 493,04
Total (I)	**114 591,60**	**94 005,68**
Fournisseurs Fact. N/parv. Produits constatés d'avance	8 057,28 2 545	8 381 2 461,10
Total (II)	**10 602**	**10 892,35**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	**125 193**	**104 898**

Ce compte était crédité au 31 décembre 2016 de 79296 euros contre 78706 euros en 2015-, et compte courant 37896 euros).

Séance habituelle

1) Rappel de la dernière séance de la Société Française d'Histoire de la Médecine sous la présidence de Mme le Pr Jacqueline Vons, président de la SFHM, le samedi 14 janvier 2017 à 14h30, dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté, 12, rue de l'École de Médecine, 75006 Paris.

2) Élection

- M. Jamel El Hadj, chercheur au Centre Norbert Elias à Marseille. Parrains : Jean-Jacques Ferrandis et Philippe Albou.

3) Candidatures

- Le Dr Gérard Fabre, retraité après avoir exercé en Médecine physique et rééducation, en particulier à Valence (Drôme). Il s'intéresse notamment à l'histoire de l'hygiène du Moyen-âge à nos jours. Parrains : Jean-François Hutin et Jacques Monet.

- Le Dr Philippe Gallon, praticien hospitalier au CHU de Bordeaux en retraite, s'intéresse à l'histoire de la médecine notamment pour un petit musée de l'anesthésie et de la chirurgie qu'il complète et améliore avec le temps. Parrains : Jacques Battin, Jacques Rouessé, Jean-Bernard Cazalaà.

4) Informations générales

La 3ème édition du colloque international sur le Syndrome d'Ehlers-Danlos (maladie dont le Pr Claude Hamonet avait retracé l'histoire lors de notre séance du 16 janvier 2016), aura lieu le 25 mars 2017 à Paris, dans la Salle Giroud de l'Université Paris Descartes au 45 rue des Saints Pères, 75006 Paris. Renseignements auprès du Pr Claude Hamonet (pr.hamonet@wanadoo.fr)

5) Livres récents

- Jacques Poirier et Christian Derouesné - *L'éducation médicale en France, de la Révolution à nos jours*, Ed. Hermann, coll. Histoire des sciences, Mars 2017 ; - Frédéric Bauduer - *Histoires des maladies et de la médecine*, Ed. Ellipes, 2017 ;

- Ariel Toledano - *Médecine et Bible - Portraits inédits de personnages bibliques*, Ed. in press, Paris, 2017 ;

- William Rocco-Giraudon - *L'École du Service de santé militaire de Lyon : de la fondation à la Grande Guerre (1888-1918),* Bernard Giovanangeli Éditeur, Paris, 2017.

6) Communications

- **François Derquenne** : *Les Le Fort et leurs alliances : des professeurs de chirurgie parisiens au XIXème et XXème siècles.*

La famille Le Fort, génératrice de quatre chirurgiens renommés au XIXème et au XXème siècle, témoigne que, par le jeu du tutorat, de l'émulation et des alliances, les membres d'une famille peuvent accéder aux plus hauts postes de la chirurgie française et laisser leur nom à la postérité, dans la terminologie médico-chirurgicale notamment. Au centre de cette toile généalogique se situe Léon Clément Le Fort (1829-1893), gendre de Joseph-François Malgaigne (1806-1865), beau-père de Félix Lejars (1863-1932) et oncle de René Le Fort (1869-1951). Ces quatre chirurgiens ont exercé dans des spécialités chirurgicales parfois différentes mais ils partageaient la même ouverture d'esprit, le goût de la science et des innovations chirurgicales. Chacun d'entre eux a accédé à des responsabilités hospitalières et académiques ; chacun a été honoré par des distinctions nationales et internationales. Intervention des Prs Vons, Le Floch-Prigent, des Drs Cazalaà et Thillaud

- **Jacques Battin** : *Les vins médicinaux.*

Le vin est un marqueur de civilisation et ce, depuis les plus anciennes. Il l'est en raison de ses vertus euphorisantes et du lien social qu'il favorise. Le symposium correspond au banquet funéraire des Étrusques. Mêlé à l'opium, il dissipait la douleur et la mélancolie chez les Minoens. Son pouvoir dissolvant l'a fait entrer dans la pharmacopée avec les vins de quinquina masquant l'amertume de la racine antipaludéenne, les vins émétiques d'antimoine, cholagogues, apéritifs. Ces derniers ont connu une large publicité. Et si les

vins médicinaux, longtemps présents au codex ne sont plus prescrits, seul a survécu le Byrrh, dont la fortune est étonnante. Intervention du Pr Le Floch-Prigent, des Drs Cazalaà, Fournier, Ségal, et M. Trépardoux

- **Teunis Van Heiningen** : *Andreas Bonn (1738-1817) : sa carrière scientifique ; ses dessins anatomiques conservés à a bibliothèque de l'université de Leyd.e*

Andreas Bonn (Amsterdam, 1738) fit sa médecine à l'université de Leyde, où il étudia sous la direction des médecins et des anatomistes de premier plan, tels que Boerhaave et Gaubius, les frères Albinus, les botanistes Van Royen et le physicien Van Musschenbroeck. En 1763 il y soutint sa thèse de doctorat intitulée *Specimen anatomico-medicum inaugurale de continuationibus membranarum*. Cette thèse put avoir inspiré Xavier Bichat qui, en 1802, publia sa thèse de doctorat *Traité des membranes en général, et de diverses membranes en particulier* (Paris, An XI, 1802). Après son retour d'un voyage d'études à Paris, Bonn s'établit comme médecin dans sa ville natale avec la double fonction, de professeur d'anatomie et de chirurgie à *l'Athenaeum Illustre* et de professeur d'anatomie, de chirurgie et d'obstétrique dans la guilde des chirurgiens d'Amsterdam. En 1798, il fut congédié par la municipalité de la ville d'Amsterdam et remplacé Gerard Vrolik dans la plupart de ses charges d'enseignement. Andreas Bonn fut non seulement l'un des fondateurs de l'histologie, mais aussi un expert dans les domaines de l'anatomie pathologique et de l'anatomie comparée. Les expériences pratiques faites, en 1764, pendant son séjour d'études à Paris, ont déterminé définitivement la nature et le contenu des cours donnés par lui aux étudiants de médecine, aux chirurgiens, aux obstétriciens et aux sages-femmes, tant aux praticiens qu'aux élèves. En outre, Andreas Bonn est connu grâce à la publication de l'ouvrage intitulé *Descriptio thesauri ossium morbosorum Hoviani*. Intervention des Prs Vons et Battin

La séance est levée à 16h 45.

Prochaine séance le Samedi 25 mars 2017, précédée de la remise des Prix de Thèse d'Histoire de la Médecine Georges Robert dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, Université René Descartes, à partir de 14h30.

Jacques Monet,
Secrétaire de séance

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU SAMEDI 25 MARS 2017

La séance a eu lieu sous la présidence de Mme le professeur Jacqueline Vons, président de la SFHM, dans la salle du Conseil de l'ancienne Faculté.

1) Excusés

Alain Lellouch, René Van Tiggelen, Alain Ségal, Jacques Batttin, Teunis van Heiningen, Pierre Thillaud, Patrick Vincelet, Simone et Jean Gilgenkrantz, Jacques Monet.

Décès : nous avons le regret de vous annoncer le décès du Dr Boris Chatin qui résidait à Charbonnières-les-Bains (Rhône).

2) Élections

- Dr Gérard Fabre, retraité. Parrains : Jean-François Hutin et Jacques Monet.
- Dr Philippe Gallon, praticien hospitalier en retraite. Parrains : Jacques Battin, Jacques Rouessé et Jean-Bernard Cazalaà.

3) Candidatures

- Mlle Fortunade Daviet-Noual, docteur en littérature française, avec une thèse sur les liens entre les écrivains du XIXème siècle et le thermalisme. Elle a mené une enquête

plus particulière sur le praticien qui a soigné Baudelaire, étude publiée en 2007 sous le titre "Le docteur Guillaume-Émile Duval et la maladie de Charles Baudelaire". Ses recherches portent également sur la santé de Flaubert, Maupassant, Balzac, Daudet, etc. Parrains : Pascale Jeambrun et Philippe Albou.

- Charles Minard, étudiant en 3ème année de médecine à l'Université Paris-Est Créteil, s'intéresse aux questions historiques, esthétiques et philosophiques dont il suit parallèlement quelques enseignements, en particulier, à l'UPEC, le cours de Roberto Poma en histoire de la médecine et éthique médicale. Parrains : Alain Ségal et Jacqueline Vons.

- Yves-Marie Lahaie, qui réside à Tours, a soutenu le 12 octobre 2016, une thèse de médecine sur le "Dr Jules Héricourt (1850-1938). Découverte de la sérothérapie, affaire Dreyfus, hygiène sociale : parcours d'un médecin engagé dans la IIIème République" ; il est passionné d'histoire de la médecine, "convaincu de l'importance primordiale de cette discipline, tant pour les historiens que pour les médecins". Parrains : Jacqueline Vons et Hervé Watier.

4) Informations générales

- Les archives en ligne du *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine* (CBMH/BCHM), principale revue canadienne en histoire de la médecine, de la santé et des domaines connexes, sont maintenant disponibles en accès libre. Il s'agit d'une ressource exceptionnelle consultable dans son intégralité, à partir du premier numéro paru en 1984, contenant plus de 1 000 d'articles, comptes rendus et commentaires : Cf. http://bit.ly/CBMHBCHMOnline ou http://www.utpjournals.press/loi/cbmh

- Les conférences à venir de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine de Lyon (Université Claude Bernard, 8, avenue Rockefeller, 69008 Lyon) :

- Mardi 28 mars 2017 : "Histoire des perturbateurs endocriniens", par le Pr René Habert ;

- Mardi 4 avril 2017 : "La longévité au cours des siècles: entre science et croyance", par le Dr Marianna Karamanou ;

- Mardi 11 avril 2017 : "Rabelais et le vin", par le Pr Gilbert Garrier ;

- Mardi 18 avril 2017 : "Souvenirs d'un chirurgien urgentiste", par le Pr Jean-Pierre Neidhardt.

5) Livres et articles

- Jean-François GOURDOU : *Le Professeur Augier Ferrier et la Reine Catherine de Médicis*, Saint Honoré éditions, Paris, 2016 ;

- *Enfanter dans la France d'Ancien Régime*, études réunies par L. DION, A. GARGAM, N. GRANDE et M.-E. HENNEAU, Artois presses Université, Arras, 2017 ;

- Jean-Pierre LUAUTÉ dir. *Les Moreau de Tours*, Éd. Glyphe, Paris, 250 pages, 26 € (à paraître en septembre 2017) ;

- Édouard PÉLISSIER : *Ambroise Paré, chirurgien des soldats et des rois (1510-1590)*, L'Harmattan, Paris, 2017 ;

- Philippe SCHERPEREEL : *Philosophie et médecine*, L'Harmattan, Paris, 2017 ;

- Maurice SARAZIN : "Art et histoire dans l'œuvre du docteur Henry Meige (1866-1940), neurologue, professeur d'anatomie à l'École supérieure des Beaux-Arts, l'un des derniers élèves de Charcot", *Les Études bourbonnaises*, 21ème série, n° 348, décembre 2016 ;

- Olivier WALUSINSKI : "Disciples méconnus de Jean-Étienne Esquirol : Jean-Baptiste Delay (1789-1878), André-Pamphile Rech (1793-1853), Antoine-Marie Chambeyron (1797-1851)", *Annales Médico-Psychologiques* 2017;175(3), 304-309.

6) Remise des Prix de thèse d'histoire de la médecine Georges Robert, par Mme le Pr Jacqueline Vons, Président du Jury, qui lit le palmarès :

Conformément à ses statuts, la Société Française d'histoire de la médecine décerne chaque année un prix de thèse, mention sciences médicales, et un prix de thèse, mention sciences humaines. Néanmoins, des circonstances extérieures l'ont amenée à modifier à partir de cette année l'intitulé qui devient le prix de thèse en histoire de la médecine Georges Robert.

Georges Robert était un de nos membres les plus anciens et les plus assidus ; plusieurs d'entre nous gardent en mémoire le souvenir de sa présence et de ses interventions aux différentes instances de notre société. Il s'est éteint le 30 octobre 2015, mais avec une très grande générosité, il a fait un beau legs à la société en vue de promouvoir les recherches faites en histoire de la médecine. C'est donc avec un réel plaisir mais aussi avec une certaine émotion que nous pouvons dès cette année associer son nom au prix récompensant chaque année un travail de recherche en histoire de la médecine. Un hommage reconnaissant lui a été rendu lors de la séance du samedi 17 décembre 2016 et publié dans notre revue *Histoire des sciences médicales* 2016 (4). Pour sa XXXIIème édition, la Commission des Prix, composée de MM. Battin, Bonnichon, Cobolet, Le Minor, Ségal, et de Mme Vons, président, s'est réunie afin de choisir parmi plus d'une douzaine de thèses et de mémoires de DU, pour la plupart de grande qualité, les travaux qui seraient primés au titre de l'année 2016. Au terme de ses délibérations et avec l'accord du Conseil d'administration de la SFHM, elle a décidé d'attribuer les prix suivants :

- **Mention sciences médicales**, à Madame Nazife Yildiz, pour son travail de thèse soutenu à Lyon 1 en 2015, et intitulé *Lèpre, lépreux et léproseries : histoire générale à travers les siècles. Les léproseries à Lyon et dans sa région*.

Le jury a été sensible à la démarche scientifique qui s'appuie sur des sources d'archives, d'archéologie et de paléopathologie, avec un choix raisonné de belles illustrations. Ce travail qui part de nos connaissances actuelles sur la lèpre s'efforce de reconstituer les réponses de la ville de Lyon à l'endémie médiévale, sur le plan de l'hygiène et dans les représentations stigmatisantes de la maladie.

- **Mention sciences humaines**, à Monsieur Andric Capella, pour son beau travail de thèse intitulé *L'encadrement des professions libérales en France : l'exemple du corps médical de la IIIème à la IVème République. De la conception à la confirmation des ordres de santé,* et soutenu le 23 novembre 2015 à la Faculté de droit et science politique de Nice, sous la direction de M. le professeur Olivier Vernier.

Cette thèse d'histoire du droit, ayant nécessité cinq années de recherche et d'écriture, s'interroge sur les courants de pensées, les mouvements d'idées et les projets doctrinaux et parlementaires ayant mené à la création des ordres de santé sur le territoire français au cours de la Seconde Guerre mondiale. C'est une contribution tout à fait remarquable à la connaissance historique et juridique du développement des ordres professionnels en France, principalement ici des ordres des médecins, et tend à apporter un nouvel éclairage sur ces institutions dont l'origine et les prérogatives demeurent encore généralement méconnues, même des praticiens.

Mme le professeur Jacqueline Vons, présidente du jury, félicite les lauréats au nom de la Société française d'histoire de la médecine, et leur remet la médaille de la société

gravée à leur nom ainsi qu'un chèque. Elle les invite ensuite à présenter brièvement leur travail.

Intervention des lauréats

- **Madame Nazife Yildiz**. Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, avant de vous présenter mon travail, je tenais à remercier la Commission des Prix de la Société Française d'Histoire de la Médecine de m'avoir décerné ce beau prix. C'est un immense honneur pour moi que de recevoir cette gratification récompensant un travail de longue haleine. Je voulais également remercier tous les membres de mon jury qui m'ont toujours soutenue et encadrée, sans qui cette thèse n'aurait pu être possible : Dr Y. Boucaud-Maître, Dr G. Aulagner, Dr J. Freney, Dr C. Bircan et Dr J. Chevallier, ici présent, merci pour vos remarques très constructives, et vos conseils avisés. Lorsqu'il a été question de préparer ma thèse, c'est le Pr Freney qui m'a proposé de faire un travail d'histoire sur la lèpre à Lyon. Par nos cours de bactériologie et mes connaissances personnelles, je savais que la lèpre n'était pas une maladie perçue comme les autres puisqu'elle était assimilée à une maladie de l'âme. Encouragée par la superstition et la religion, elle a longtemps été considérée comme le symbole des fautes et des péchés et les lépreux étaient rejetés de la société. Ceci me poussait à en apprendre davantage sur cette pathologie et c'est ainsi que j'ai débuté mes recherches historiques. Au cours des siècles, cette épidémie s'est propagée lentement à travers le monde et s'est développée de façon dramatique en Europe. De très nombreuses régions françaises ont été touchées. La ville de Lyon n'y a pas échappé : elle a hébergé de nombreux lépreux et a dû mettre en place des mesures de prévention afin de lutter contre ce mal inquiétant. De là est née la problématique de cette thèse : Quelles ont été les mesures prises vis-à-vis des lépreux à Lyon ? Comment la lèpre a-t-elle marqué l'histoire de cette ville ? Quelle a été la place de la lèpre dans la riche histoire médicale de Lyon ? Afin de répondre à ces questions, nous avons évoqué dans une première partie la place qu'occupe la lèpre actuellement dans le monde à travers quelques généralités (son épidémiologie, le bacille responsable et ses caractéristiques, les différentes formes de lèpre …). Dans une deuxième partie, nous nous sommes penchée sur l'histoire générale de la lèpre allant de l'Antiquité jusqu'au XXème siècle. Nous avons présenté les léproseries au Moyen-Âge (époque à laquelle la lèpre a une forte endémicité), le diagnostic et la reconnaissance de la maladie, le rituel des lépreux à l'entrée des léproseries, le mode de vie et le statut des lépreux. On parle également dans cette partie des grands humanistes de la lèpre comme Raoul Follereau, mais aussi des traitements de la lèpre avant l'avènement de polychimiothérapie. Enfin, dans une dernière partie nous nous sommes focalisée sur la lèpre à Lyon en retraçant l'histoire des quatre léproseries lyonnaises. Les fondateurs de chacune, leur emplacement, leur plan, leur organisation et leur administration ainsi que leur disparition sont les points abordés. Ce travail était tellement passionnant que nous n'avons pas limité nos recherches à la ville de Lyon. Nous nous sommes également intéressée à trois léproseries de la région Rhône-Alpes afin de comparer leur histoire avec celles de Lyon. C'est ainsi que l'intitulé initial de mon travail "L'histoire de la lèpre à Lyon" a changé pour devenir "Lèpre, lépreux et léproseries : histoire générale à travers les siècles. Les léproseries à Lyon et dans sa région". Notre travail s'appuie sur diverses sources documentaires, outre de nombreux ouvrages : archives départementales et municipales, le *Bulletin de la Société médicale des hôpitaux de Lyon*, des photographies récentes … La thèse de Joëlle Balderer réalisée en 1982 sur la lèpre à Lyon nous a été très précieuse. À travers cette thèse, nous avons essayé de balayer l'image sociale de la lèpre et du lépreux tout au long des siècles. Autrefois considérée comme une maladie redoutable et effrayante, de nombreuses léproseries ont été

édifiées d'une part pour protéger la population saine de ce fléau et d'autre part pour isoler les malades afin de les assister. Véritables outils de marginalisation, ces institutions ont largement accentué l'aspect honteux et stigmatisant de la lèpre. À partir du XIXème siècle, la régression de l'endémie lépreuse, et la mise en place de polychimiothérapie en 1981 par l'OMS ont permis d'effacer petit à petit l'image du lépreux mendiant dans les rues au son de la cliquette. La lèpre est désormais considérée comme un problème de santé publique et les patients sont actuellement traités avec dignité dans des hôpitaux au côté d'autres malades. La Fondation Raoul Follereau continue à lutter contre l'exclusion et la stigmatisation du lépreux. C'est un réel plaisir pour moi d'avoir pu travailler sur cette maladie emblématique du Moyen-Âge. Cette étude m'a passionnée durant un an et m'a permis de découvrir une autre facette de Lyon que j'ignorais auparavant. C'est avec une grande motivation et un besoin de leur rendre hommage que je me suis rendue sur les lieux où les lépreux ont vécu et où les faits se sont déroulés. Ce travail de thèse m'a beaucoup appris sur la lèpre mais aussi sur le riche passé médical de cette ville de Lyon que je côtoie maintenant depuis plus de dix ans.

- **Audric Capella**. Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la Société Française d'Histoire de la Médecine, tout d'abord, je tiens à vous exprimer ma gratitude de m'avoir fait l'honneur de décerner à mon travail un prix de thèse. Un événement important qui concrétise mes cinq années de recherches et d'écriture sous la direction de M. le professeur Olivier Vernier, ayant abouti à l'édification de cette thèse portant sur "L'encadrement des professions libérales en France : l'exemple du corps médical de la IIIème à la IVème République". Avec pour sous-titre : "De la conception à la confirmation des ordres de santé". Soutenue le 23 novembre 2015, cette thèse d'histoire du droit est issue d'une longue réflexion sur l'encadrement en France des professions de santé, et plus particulièrement sur l'organisation par le régime de Vichy entre 1940 et 1944 des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires et sages-femmes en ordres professionnels obligatoires et dotés de chambres disciplinaires. Dans l'objectif de remédier au silence des groupements ordinaux quant à une recherche universitaire au sein de leurs archives, de multiples déplacements aux Archives nationales de Paris, de Fontainebleau et au Centre de documentation juive contemporaine ont été nécessaires. En recoupant les sources archivistiques et manuscrites d'époque avec des documents contemporains, cette thèse entend démontrer que la conception et le fonctionnement des ordres de santé proviennent d'un travail soutenu de préparation des esprits remontant au XIXème siècle. De fait, si le régime de Vichy demeure la période charnière, il convenait d'étendre la portée de cette étude à la IIIème et à la IVème République afin d'obtenir une vue d'ensemble du sujet.

En effet, les revendications tendant à réunir les praticiens au sein d'un groupement unique et obligatoire ne prennent véritablement leur essor que sous la IIIème République. En dépit du paradoxe d'encadrer des professions libérales, il était impératif de protéger la société du charlatanisme, de l'exercice illégal et des fautes déontologiques qui échappent en grande partie aux compétences des tribunaux de droit commun. Plusieurs sources démontrent cependant que cette volonté d'encadrement du corps médical s'inscrit dans un climat prononcé de repli identitaire et d'antisémitisme caractéristiques des années 1900. Confrontés à l'inertie des pouvoirs publics à "épurer le corps médical" et à l'échec des syndicats à discipliner efficacement la profession en raison de leur caractère facultatif, plusieurs praticiens, juristes et parlementaires réclameront la création de groupements obligatoires dotés de chambres disciplinaires. Un véritable débat de société s'entame alors entre les partisans des ordres et les fervents défenseurs du système syndical. Ces

débats s'éternisent jusqu'à l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne. Il faut attendre l'avènement du régime autoritaire de Vichy et le renouveau des idées corporatistes pour que les souhaits du corps médical soient finalement concrétisés. Dépassant les espérances initiales des praticiens, huit ordres professionnels sont ainsi instaurés entre 1940 et 1944, dont cinq concernent uniquement le domaine de la santé. De manière générale, les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et vétérinaires accueillent avec satisfaction ces organismes destinés à préserver leurs intérêts au détriment des professionnels étrangers. En tant qu'organismes de droit privé investis d'une mission de service public, les ordres professionnels sont amenés à sauvegarder les intérêts collectifs de la société, notamment au plan sanitaire, par l'encadrement des rapatriés, de la relève et du STO à destination de l'Allemagne, ou encore par la lutte contre les maladies contagieuses et les fléaux sociaux (dont l'alcoolisme et l'avortement). Les ordres doivent également préserver les intérêts du milieu médical par la prise en charge des familles des praticiens disparus et par la constitution de prêts d'honneur, de caisses de solidarité et de retraite, financés en grande partie par les cotisations professionnelles. Les groupements ordinaux garantissent également le monopole de l'activité médicale en sélectionnant et en inscrivant au tableau de l'ordre les candidats en fonction de leur moralité, de leurs compétences et de leur nationalité. Une fois inscrits, ces derniers doivent se conformer au Code de déontologie, sous peine d'être poursuivis par des chambres disciplinaires internes. La création des ordres professionnels en territoire métropolitain et outre-mer s'accompagne néanmoins de la suppression du diplôme d'herboristerie et du brusque démantèlement du réseau syndicaliste. Le patrimoine mobilier et immobilier des syndicats est à ce titre récupéré, certains syndicalistes diront spolié, par les ordres professionnels. Les groupements ordinaux ne bénéficient néanmoins que d'une autonomie relativement réduite. Ces organismes sont assujettis à la tutelle étatique et leurs dirigeants sont nommés par le pouvoir central. De plus, le corps médical est inséré de force au sein d'une idéologie élitiste et antisémite qui ne cesse de se radicaliser. En tant que rouages de la politique d'exclusion menée par le régime de Vichy, les ordres sont ainsi forcés d'appliquer un *numerus clausus* racial limitant à 2% le nombre praticiens juifs autorisés à exercer. Ces mesures contraignent plusieurs professionnels de santé à intégrer les réseaux de la résistance et à lutter pour la victoire des forces alliées. Pour ces raisons, la chute du régime de Vichy en 1944 au profit du Gouvernement provisoire de la République française annonce le rétablissement des syndicats et la suppression de ces organismes aux origines controversées. Toutefois, dans un souci de reconstruction d'un pays dévasté et à la suite des revendications de nombreux praticiens, le gouvernement est amené à restaurer entre 1945 et 1947 les ordres de santé. Conformément à la "négation des années sombre", ces organismes sont désormais perçus comme une création uniquement républicaine. Bien que restructurés sur des fondements républicains, insérant principalement le système électif, ces organismes continuent d'être administrés par plusieurs représentants déjà en fonction sous Vichy. De plus, leur organisation, fonctionnement et attributions demeurent sensiblement identiques. Ainsi, ces institutions ordinales apparaissent comme les continuateurs légitimes de leurs précédentes incarnations. Une réalité qui échappe toutefois aux dirigeants des conseils de l'ordre, frappés jusqu'en 1997 par une singulière "amnésie" quant à leurs origines et à la participation de leurs groupements dans le processus d'exclusion raciale engagée sous Vichy. Le discours de repentance prononcé le 11 octobre 1997 par le président de l'Ordre des médecins, le docteur Bernard Glorion (sur un nécessaire devoir de mémoire) recevra à cet égard un accueil plutôt hostile de la part de nombreux praticiens affirmant que les ordres de santé ne sont appa-

rus qu'après la Libération. Un déni qui perdure même après les années 2000, puisque l'incapacité de certains dirigeants à assumer la genèse de leur groupement est fortement remise en cause par plusieurs auteurs et praticiens. Un débat de société qui se poursuit encore de nos jours puisque les séances parlementaires des mois de juillet et d'août 2015 sur le projet de loi de la ministre Marisol Touraine portant sur la modernisation de la santé ont ravivé les violentes attaques de plusieurs députés contre l'Ordre des infirmiers et plus généralement contre "ces groupements corporatifs qui seraient issus des concepts autoritaires du régime de Vichy". Ces accusations répétées prouvent une certaine méconnaissance de l'histoire de ces groupements. En effet, la persistance des ordres au sein du système français répond à un véritable besoin social. Dès lors, en insistant sur la notion centrale de continuité, cette thèse propose de reconstituer sans rupture le fil historique et les étapes normatives de l'encadrement du corps médical : des premières conceptions des ordres sous la IIIème République, menant à leur consécration sous l'Occupation, jusqu'à leur confirmation après-guerre. Pour ces raisons, loin de constituer une parenthèse dans l'histoire, l'établissement des ordres par le gouvernement de Vichy s'inscrit de manière naturelle dans la lignée de la politique menée sous le système républicain, jusqu'à inspirer la refonte de ces organismes après la Libération et la création plus récente des ordres des masseurs-kinésithérapeutes, des pédicures-podologues et des infirmiers.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres de la Société Française d'Histoire de la Médecine, je vous remercie de votre attention et vous ré-exprime mon plaisir de voir cet après-midi ma recherche primée.

7) Communications

- **Jean-François Hutin** : *Histoire de la greffe d'organe au cinéma*.
- **Magdalena Mazurak** : *La Basse-Silésie : terre d'éponymes cardiaques*.
- **Jean-François Schuhl** : *Louis-Achille Jeanne, chirurgien à Rouen*.

La séance se termine à 16 h 45.

La présidente, Jacqueline Vons

Le secrétaire général, Philippe Albou